QUESTION ORALE DE LA MINORITÉ « SABLÉ AU COEUR » - RÉPONSES DU MAIRE

- - ⇒ Monsieur MAZARI : Tout à fait, alors, c'est bon.
 - ⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Oui.
- ⇒ Monsieur MAZARI: Pardon, excusez-moi. Nous avons appris récemment l'extension du lotissement du Pressoir entre la Gendarmerie et la ferme du Rosay. À aujourd'hui, avez-vous bien mesuré l'impact de cette expansion ainsi que les conséquences qu'elle pourrait engendrer pour les riverains et dans quelle mesure elle s'inscrit dans un plan d'urbanisme global ? Merci Monsieur le Maire.
- ⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Pour être tout à fait honnête Monsieur MAZARI, votre question est assez surprenante au final car le terrain concerné, situé entre la gendarmerie et le centre du Rosay fait partie du projet d'aménagement de la ZAC de la Pellandière créée le 23 septembre 2004 et modifiée le 17 décembre 2012. Cette orientation stratégique est réaffirmée depuis sa date initiale par toutes les municipalités qui se sont succédées.

Je vous confirme donc qu'il figure bien en zone constructible du PLUIh dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Le projet porté par Foncier Aménagement s'est vu délivrer son permis d'aménager le 29 novembre 2024. Les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines et les lots seront libres de constructeurs.
